

Québec, le 29 mai 2015

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-
Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Madame Mélissa Normandin
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Objet : Projet de Parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 19, 20 et 21 mai derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes dont les réponses sont requises pour le 2 juin 2015, au plus tard :

Question 1

Le ministère souligne qu'un suivi agronomique sur sept ans a été convenu dans le cadre du Projet Kémont (décret numéro 689-2011) afin de s'assurer que les rendements des surfaces concernées ne soient pas inférieurs aux surfaces adjacentes. Quels sont les résultats de ces suivis ? (réf. PR5.1, p. 66)

Question 2

À la lumière de ces résultats de suivi, le ministère est-il en mesure de documenter les rendements des surfaces avoisinant un parc éolien ? Est-ce que les rendements observés sont inférieurs ?

Question 3

Quelles mesures pourraient être mises en place advenant que les rendements soient inférieurs ?

Question 4

Comment fait-on pour établir des conditions *a priori*, s'il y a lieu, pour être en mesure de documenter un impact sonore sur les animaux d'élevage ? (réf. PR5.2.1, p. 27, QC-22).

Question 5

Dans le cas des impacts sonores sur les animaux, le promoteur s'engage à investiguer toute plainte relative à un tel impact, puis s'attend à ce que le MAPAQ se positionne sur chaque cas spécifique de plainte et justifie sa décision sur la nuisance de manière objective et impartiale (réf. PR5.2.1, p. 27, QC-22). Comment fait-on cela ?

Il est également possible que d'autres demandes vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

KITA LEBLANC
Pour Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission